

Cher Patient,

Dans une démarche d'optimisation de votre sécurité, le Centre Hospitalier de Wallonie picarde requiert le port du bracelet d'identification par ses patients.

Loin de l'accessoire, le bracelet d'identification constitue, à tout moment et quel que soit votre état de santé, un outil précieux pour une prise en charge encore plus sécurisée pendant votre séjour hospitalier. Médecins, infirmiers, techniciens ou encore brancardiers solliciteront ainsi régulièrement votre bracelet afin de s'assurer de dispenser le bon traitement au bon patient.

Concrètement, lors de votre admission, le personnel d'accueil placera autour de votre poignet, un bracelet d'identification qui précise :

- vos nom et prénom,
- votre date de naissance,
- votre identifiant patient.

Il comporte également un code-barres qui vous est exclusivement attribué et qui sera systématiquement scanné lors de certains examens et interventions. C'est un gage supplémentaire de fiabilité de votre identité.

D'avance, nous vous remercions de veiller à porter le bracelet d'identification depuis votre admission jusqu'à votre sortie de l'hôpital. Le personnel de votre unité de soins se tient à votre disposition pour toute question éventuelle.

Nous vous remercions de votre collaboration !



[Site IMC](#)

[Site NOTRE-DAME](#)

[Site UNION](#)

Centre de Consultations de PÉRUWELZ

Numéro d'appel général unique
pour tous les sites : 069/333 111

www.chwapi.be

Juin 2022 | CHwapi ASBL - Siège social : 9, avenue Delmée - 7500 Tournai

Wallonie
picarde

acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai

Votre bracelet d'identification

un **outil précieux** pour une **prise en charge** plus **sécurisée** pendant votre séjour à l'hôpital



ObjectifQualité

www.chwapi.be



POURQUOI UN BRACELET D'IDENTIFICATION ?

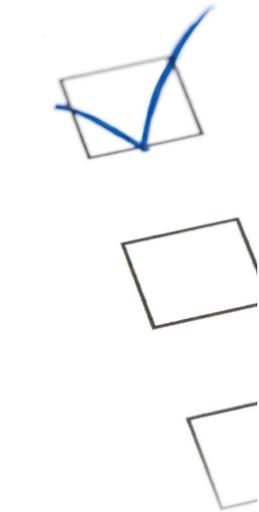
Le bracelet d'identification contribue à la qualité et à la sécurité de votre prise en charge. **Il garantit le bon traitement au bon patient.**

Ne le quittez pas !

Grâce au bracelet, votre identité peut être vérifiée facilement par le personnel hospitalier. Médecins, infirmiers, brancardiers, techniciens, ... le contrôlent systématiquement avant chaque acte et intervention. **Il est donc essentiel que vous le portiez constamment durant votre séjour.**

Un bracelet supplémentaire, de couleur **jaune**, peut être apposé au cours de votre hospitalisation si un risque particulier de chute, de fugue ou de fausse déglutition est identifié par nos équipes soignantes.

UNE MINI FICHE D'IDENTITÉ POUR UN MAXIMUM DE SÉCURITÉ



DUPONT JEAN



10/08/1980

Dossier : 1000281

N° séjour : 20923093



Vos nom et prénom

Code-barres utile aux divers professionnels amenés à contrôler systématiquement votre identité pour s'assurer de dispenser le bon traitement au bon patient.

Ce code-barres reprend les informations suivantes : votre numéro d'identification patient, vos nom et prénom, votre adresse, votre date de naissance, votre médecin traitant, votre médecin responsable, votre famille (parents, enfants, ...), vos données d'assurabilité, l'historique de vos visites, le lien vers votre dossier patient, ...

Votre date de naissance

Votre numéro d'identification patient

Votre référence de séjour hospitalier

TOUS ENSEMBLE POUR VOTRE SÉCURITÉ !

Dès le placement de votre bracelet, vérifiez l'exactitude des renseignements qui y sont inscrits.

- **Au moindre doute concernant la vérification de votre identité, n'hésitez pas à demander des explications au professionnel qui vous prend en charge.**
- **N'enlevez, en aucun cas, votre bracelet avant votre sortie de l'hôpital.**
- **Si vous n'avez plus de bracelet, qu'il est détérioré ou illisible, demandez-en un nouveau à l'équipe infirmière.**
- **Laissez le personnel soignant consulter les données qui y sont indiquées avant tout examen ou traitement.** Une simple demande orale n'est pas suffisante (homonymes, articulation, ...) pour assurer la fiabilité des informations.



Le personnel de votre unité se tient à votre disposition pour toute question.